

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 JUILLET 2015 - 20h30**

L'an deux mille quinze, le seize juillet, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, BADIER Aimée, JULLIERON Alain, BARDE Cédric, CHARIERE Céline, CHEVREL Roselyne, CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, POUPLIER Jean-Noël, TRAVARD Joël

Excusés : BOUILLOUX Nathalie (pouvoir à C. CHARIERE), CASAMASSA Laurianne (pouvoir à A. NOTTON), ROUQUET Pierre (pouvoir à J. TRAVARD).

Convocation du 07 juillet 2015

Secrétaire de séance : Christophe FOURNIER

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- **AUTORISÉ** le Maire à signer un avenant au contrat de prêt souscrit en 2012 auprès de la Banque Populaire, d'un montant de 2 000 000,00 € et à taux variable capé à Mini 2,50 % / Maxi 6.35 % pour la construction du groupe scolaire. Cet avenant fixe les modalités de renégociation à taux fixe à 2,58% soit 2% générant des intérêts de 364 267,00 € et 0,58% correspondant aux pénalités suite à la modification du prêt soit 91 078,00 €.
- **DÉSIGNÉ** Monsieur Jean-Noël POUPLIER membre de la Commission Locale de l'Eau chargée de veiller à l'application, sur le terrain des orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Basse Vallée de l'Ain.
- **DÉCIDÉ** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au Football Club des Bords de l'Ain suite à leur victoire en coupe des groupements, à leur passage en 1^{ère} division et à leur engagement de réaliser des travaux sur le terrain de football.
- **AUTORISÉ** la signature de la convention conclue avec le Collège ayant pour objet le fonctionnement du Centre Médico-Scolaire, à savoir présence du service infirmier au Groupe Scolaire des Terres d'Ain pour les visites médicales obligatoires pour les enfants de Grande section de maternelle et CE2 et interventions ponctuelles selon les besoins. La contribution annuelle et forfaitaire s'élève à 1,05 € pour 2015/enfants scolarisés à partir de la grande section de maternelle.
- **ACCEPTÉ**, suite à sa mutation au 1^{er} juillet 2015, le versement de l'indemnité de Conseil à Monsieur Luc MICHEL, trésorier de PONCIN, pour les services rendus pour le 1^{er} semestre 2015.

- AUTORISÉ diverses modifications budgétaires :

Article 022 - Dépenses imprévues Fonctionnement	- 2 616,00 €
Article 73925 - Fonds de péréquation intercommunal	+ 2 616,00 €
Article 020 - Dépenses imprévues d'Investissement	- 1 000,00 €
Article 165 - Caution	+ 1 000,00 €

- RETENU les tarifs suivants :
 - Location du Gymnase et mur d'escalade hors associations poncinoises 15€ / heure

 - Cautions :

Sono	500 €
Tables, bancs, barrières	200 €
Chapiteau	1 000 €
Tableau électrique	2 000 €

- AUTORISÉ le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain pour la réfection de la toiture de la chapelle de Breignes - travaux estimés à 11 626,00 € TTC.

- ACCEPTÉ la signature d'une convention avec l'ONF pour la vente de 75 m³ de bois pour un montant de recette nette attendue de 2 402,00 €.

Clôture à 21h45.

Le Maire,
JM. GIROUX

Information :

*** Tour de l'Ain le 14 août :**

- A 14h30 départ de la course Cadets devant la Maison Médicale
- A 15h38 passage de la caravane publicitaire et véhicules historiques
- A 16h08 passage de la course professionnelle (itinéraire avenue du Château / avenue de la Résistance)

*** Coupes affouagères :** inscription en Mairie jusqu'au 26 septembre. Tirage au sort des lots samedi 10 octobre à 8h30 en Mairie. Tarif 80€

*** Concours de pétanque** au profit de la Ligue contre le Cancer, Boulodrome Jacky Laurent, le 30 Août 2015 à partir de 13h30. Doublettes formées. Inscription 10 € / doublette. Petite restauration en soirée.